

12

Copie.

CREDIT SUISSE

ZURICH.

Zurich, le 31 décembre 1931.

Direction générale.

A la Direction du Département Politique
Fédéral,Division des Affaires
Etrangères.B e r n e .

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter ci-après une requête en la recommandant à votre bienveillante attention.

Notre Banque est actuellement créancière du Gouvernement chilien pour une somme de £ 50.000.- en Bons du Trésor échus le 17 novembre dernier et non payés, et qui représentaient notre participation d'un tiers dans une avance de £ 150.000.- consentie au Gouvernement Chilien par contrat du 23 avril 1931, intervenu entre ce Gouvernement et MM. N. M. Rothschild & Sons, à Londres, agissant tant en notre nom qu'au nom de diverses Banques de France et de Hollande.

La Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, à Paris, intéressée elle-même pour un montant analogue a bien voulu se charger de la défense commune de nos intérêts dans cette affaire et a prié le Directeur de sa Succursale de Santiago d'intervenir auprès du Gouvernement Chilien afin d'obtenir satisfaction.

Nous avons adopté le point de vue suivant lequel notre avance ayant été consentie au mois de mai dernier, alors que la situation des finances du Chili était



déjà difficile, elle ne saurait être traitée comme celle des Banques Anglaises qui date du mois de novembre 1930.

Ci-inclus vous voudrez bien trouver copie d'un télégramme adressé par Monsieur Cavin, à Santiago, à la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, à Paris et qui condense la réponse du Gouvernement Chilien, qui aurait ainsi l'intention d'ajourner la fixation des modalités du remboursement de l'avance ci-dessus en le subordonnant à la conclusion d'un règlement général concernant la Dette Extérieure du Chili.

Nous pensons qu'une solution équitable devrait comporter tout au moins le paiement au comptant des intérêts arriérés, à la date du renouvellement désiré par le Gouvernement Chilien.

C'est ce point de vue que défendra Monsieur Cavin, Directeur de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud, à Santiago, avec l'appui du Représentant diplomatique du Gouvernement Français au Chili.

Afin de donner plus de poids à la démarche de Monsieur Cavin, nous nous permettons de solliciter de votre bienveillance également en ce qui nous concerne l'appui de nos Autorités diplomatiques ou consulaires au Chili, Monsieur Cavin se faisant un honneur de se mettre entièrement à leur disposition dans cette affaire.

Avec nos remerciements anticipés pour votre obligeante intervention, nous vous présentons, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

C R E D I T S U I S S E

sig. ill.